Dans le chanvre, tout est bon !

Boudé par la législation française, le chanvre est une plante cultivée par les humains depuis quelques milliers d'années.

Histoire du chanvre

Il serait d'abord apparu en Chine à l'ère Néolithique, en - 8 000. On en aurait découvert des traces dans des tombeaux, attestant que l'homme l'utilisait déjà pour fabriquer des vêtements. Peu à peu, ce savoir-faire vogue à travers les migrations et les conquêtes pour se répandre sur tous les continents. Enfin, le chanvre arrive en Europe au Moyen-Âge.

La France découvre progressivement tous les atouts de cette plante multifonctions. On sait par exemple qu'elle a beaucoup été utilisée en marine, à tel point que l'on peut affirmer que sans le chanvre, l'Amérique n'aurait pas été découverte ! Cordage et voilage réunis, un navire de taille moyenne pouvait contenir entre 60 et 90 tonnes de fibre de chanvre ; un sacré poids qui explique pourquoi l'économie de certaines villes françaises était entièrement tournée vers la plante verte. Aujourd'hui, cela nous paraît inimaginable.

À l'époque, tous les bénéfices du chanvre étaient exploités. Il demande peu d'eau, écarte naturellement les mauvaises herbes, et produit un rendement exceptionnel, autrement dit, c'est la star jusqu'au XIXe siècle. Mais à l'apogée de sa culture, les autorités la réglementent progressivement à causes de ses propriétés psychotropes. La cote de popularité de la plante chute d'autant plus avec l'arrivée de l'industrie pétrochimique. Pour rendre cette dernière fructueuse, les lobbies américains n'hésitent pas à interdire la culture du chanvre. Une mesure qui s'étend dans le monde entier avec le Plan Marshall, après la seconde Guerre Mondiale. Triste décision pour ce végétal dont les qualités sont globalement oubliées.

Toutefois, il est un homme qui ne perd pas foi dans cette plante d'exception ; le docteur Raphaël Mechoulam continue de travailler dessus en Israël, et fait une découverte inédite en 1964. Il parvient à isoler le tétrahydrocannabinol (THC), l'un des cannabinoïdes porté par le chanvre, celui-là même qui contient des propriétés hallucinogènes. Le THC mis de côté, le végétal peut timidement reprendre place dans les champs européens. Toutefois, cela reste extrêmement réglementé ; l'Union Européenne interdit la culture du chanvre dont la concentration en THC s'élève à plus de 0,2%. Pour les agriculteurs, cela représente une vraie contrainte puisqu'ils sont obligés de se fournir en graines de chanvre auprès d'organismes spécialisés à chaque semaison. S'ils plantent à partir de leurs propres récoltes, le taux de THC redevient normal, soit supérieur à la réglementation. Il est donc illégal de planter ses propres graines.

Les propriétés du chanvre

Souvent appelé le « cochon vert », il est intéressant de souligner que dans le chanvre, tout est bon. Il a de nombreux atouts, et peut être utilisé de différentes façons dans de nombreux domaines. Avant tout, il faut savoir qu'il est composé de différents éléments :
La tige du chanvre, aussi appelée « la teille »,

Chanvre ou Cannabis ?

Le chanvre et le cannabis sont la même plante. Simplement, le chanvre existe sous de nombreuses variétés plus ou moins concentrées en cannabinoïdes, des molécules qui existent en nombre dans le chanvre. Les deux plus connues sont le THC (Tétrahydrocannabinol) et le CBD (Cannabidiol). Le THC est le principal élément controversé du chanvre à cause de ses effets psychoactif. Le CBD, lui, contient les mêmes effets anti-douleurs et anti-stress du THC, sans les effets secondaires.

renferme une partie moelleuse en son centre, appelée la chènevotte. Elle est recouverte d'une écorce composée de fibres aux propriétés très résistantes. Les graines de la plante sont les chènevis, et enfin, il y a les fleurs. Tous ces éléments peuvent être utiles à la consommation quotidienne, particulière ou bien médicale.

✔ La graine de chènevis va plutôt servir à l'industrie alimentaire qu'elle soit humaine ou animale. Elle peut très bien nourrir les oiseaux, ou même servir d'appât pour la pêche. Pour les hommes, la graine de chanvre peut être transformée en huile, ou simplement dé-

cortiquée pour être mangée en salade ou pour l'ajouter à une vinaigrette. Riche en protéines, elle contient huit acides aminés essentiels, des vitamines B et E, des oligo-éléments... Et pour couronner le tout, elle procure un effet de satiété ! L'huile extraite du chènevis peut aussi servir dans les cosmétiques. Elle développe des pouvoirs hydratants qui seraient capables de renforcer la barrière hydrolipidique de la peau.

✔ La chènevotte est essentiellement transformée en granulat. Utilisée pour la litière animale, elle a un pouvoir de rétention intéressant. Ses performances lui permettent aussi de faire un béton de chanvre aux nombreuses qualités : des atouts hygrothermiques, une architecture légère, des propriétés acoustiques et résistant aux rongeurs !

✔ La fibre permet la fabrication de textile, de papiers spéciaux et même de plastiques biosourcés !

✔ La fleur est un élément concentré en CBD ou en THC. C'est donc cette partie de la plante qui va plutôt servir à des fins thérapeutiques.

Le chanvre peut aussi servir le marché automobile ou celui de l'aviation. On sait par exemple qu'une voiture, dont les pièces sont conçues en chanvre, bénéficie d'une réduction de 20% de masse, soit un gain de 1cl de carburant tous les 100km et une réduction de 25g de CO_2/100km. Plus incroyable en-

core, le premier avion comportant du chanvre a été construit en février 2020. Selon Hempearth, la société qui a réalisé cet exploit, la fibre verte serait dix fois plus résistante que l'acier, sans compter qu'elle n'a qu'un très faible impact environnemental. Pour ne rien faire à moitié, le moteur devrait fonctionner à l'huile de chanvre, qui est un puissant hydrocarbure. Le chanvre offre ainsi à cet avion la capacité de ne pas être visible sur les radars !

À l'ère écologique actuelle, le chanvre est une bonne solution pour la santé des champs. Avec son système racinaire, il structure le sol tout en valorisant l'ensemble des éléments fertilisants du sol. Ces mêmes racines peuvent mesurer jusqu'à trois mètres cinquante, une parade à la sécheresse parce qu'elles peuvent atteindre l'humidité des profondeurs. De plus, le chanvre n'a pas besoin d'herbicides ou d'insecticide, et pas plus de produits phytosanitaires. Autrement dit, on plante le chanvre en mai, et il n'y a plus qu'à attendre octobre pour le ramasser !

La ferme bio de Pigerolles (23)

Jouany Chatoux est installé à Pigerolles depuis 1999. Éleveur et cultivateur, il se met à la production biologique en 2010, et cultive le chanvre depuis 2018. De cette plante aux nombreuses controverses, la Creuse veut être la pionnière pour une utilisation médicale et industrielle.

Cette initiative a été lancée par Eric Correia, président de la Communauté d'Agglomération du grand Guéret, à la suite de la fermeture d'une grande usine dans le département. Pour remédier à une pénurie d'emplois, des élus creusois se sont rendus à l'Élysée pour convenir du Plan Particulier pour la Creuse (PPC), visant à relancer l'économie du département. Parmi l'ensemble des propositions, Eric Correia, choque la doxa ; il souhaite créer une filière de chanvre thérapeutique pour relancer l'économie creusoise. Et contre toute attente, son projet est retenu.

Jouany, responsable de la Ferme de Pigerolles le soutient à 100% et commence à cultiver le chanvre en se procurant des graines auprès de « HEMP it », un organisme officiel de semences certifiées, en France. Si 50 variétés de chanvre sont autorisées en Europe, seules 12 d'entre elles sont intéressantes pour produire les cannabinoïdes. Ces variétés ont un taux de THC très faible, le THC étant une molécule aux propriétés psychoactives. En revanche, elles contiennent un taux de CBD intéressant, ce qui répond aux attentes de Jouany. « Le CBD est une molécule qui améliore le confort de vie sans effets secondaires, nous confie le propriétaire de la ferme Bio. Elle aide à dormir, elle est anti-douleur, anti-stress… » Autrement dit, la production de CBD lui permettrait de vendre des produits dédiés au mieux-être.

Ainsi, cela fait deux ans que Jouany entretient ses plants tout en militant pour le changement de législation concernant la production de chanvre. Ainsi, il pourrait vendre ses récoltes à destination du marché du bien-être pour l'élaboration de cosmétiques et de parfums. Il pourrait également étendre sa production au marché industriel pour la fabrication de vêtements et de plastiques. Ces avancées seraient alors à la base d'un pôle

Quelques chiffres

- ✓ Plus de 16 000 ha de chanvre en 2019 en France
- ✓ La France est le 1er producteur européen de chanvre industriel
- ✓ 24 000 ha de chanvre en Europe
- ✓ 26 000 t de fibres de chanvre produites en 2010 en France, dont 55 % pour le débouché de la papeterie, 26 % pour l'isolation, 15 % pour les biocomposites
- ✓ 44 000 t de chènevotte en 2010 : 62 % pour les litières pour animaux, 15 % pour la construction (béton), 22 % autres dont paillage des parterres
- ✓ Riche en oméga 3 et 6, le chènevis est la graine noire du chanvre dont on tire de l'huile alimentaire, et qui est utilisé aussi en oisellerie
- ✓ 1 ha de culture de chanvre stocke autant de CO_2 qu'1 ha de forêt, soit 15 t

d'excellence creusois autour de la production de chanvre. Une ambition justifiée, quand on sait que d'autres pays européens n'ont pas de critère de qualité pour cette plante. Leurs produits à base de CBD, présents sur le marché français, seraient donc moins tracés et potentiellement dangereux pour la santé. Si la Creuse se lance dans la production responsable de chanvre, les consommateurs pourraient se procurer des produits de grande qualité, d'une meilleure efficacité et encadrés réglementairement.

Musée du chanvre

À Cognac-la-Forêt, en Haute-Vienne, il est possible de visiter le Musée du Chanvre et de la Ganterie. C'est un lieu qui souhaite faire le lien entre le passé et l'avenir prometteur du chanvre. Les machines qui, dans le temps, servaient à traiter et transformer le chanvre sont exposées, nous permettant facilement d'imaginer comment nos ancêtres manipulaient cette plante de façon artisanale. On y entend presque le bruit des métiers à tisser en plein exercice. À l'origine, le Musée n'était qu'un espace d'échanges créé par l'association Patrimoine de Cognac-la-Forêt. Il s'appelait « Au fil du temps » et avait pour but de transmettre l'histoire orale de la commune. Le projet gagnant de l'ampleur, l'association a fini par créer son propre musée afin de faire découvrir ce qui était autrefois une plante de nécessité, et l'avenir que l'on peut attribuer au chanvre dans le marché alimentaire et industriel.

Prisé pour la qualité de sa fibre, le chanvre entrait dans la composition de la majorité des tissus, qu'il s'agisse de chemise pour homme, pour femme ou même de simples draps. Il est même intéressant de comparer des draps artisanaux à des draps industriels. Les uns sont blancs et doux, les autres jaunâtres et rêches... Alors lesquels sont artisanaux ? Il s'agit des draps blancs ! Cela mérite une petite explication. Après avoir tissé la toile à base de chanvre, l'artisan obtenait effectivement un tissu à la couleur jaunâtre et au toucher rude. Alors, il prêtait le drap à des personnes dans le besoin qui, à force d'usage et de lavages, rendait au drap sa blancheur et sa douceur. L'artisan n'avait plus qu'à récupérer le tissu pour le vendre ! Ainsi, au Moyen-Âge, le chanvre était cultivé en masse dans le Limousin, mais le coton l'a détrôné au début du XXe siècle parce qu'il était plus facile à travailler.

La visite du Musée propose un étalage peu ordinaire, une épicerie de produits bio à base de chanvre : on trouve des pâtes, de la bière, du savon, des graines décortiquées, des vêtements, et même des chaussures ! L'avenir du végétal controversé est ainsi matérialisé. La culture du chanvre pourrait modifier notre façon de consommer de A à Z. C'est cette prise de conscience que le Musée souhaite mettre en avant depuis 2002.

Hélène Peyrot

Le mot d'Eric Correia

Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret, Conseiller Régional de Nouvelle-Aquitaine et infirmier anesthésiste

« Nous avons une filière creusoise complète autour du chanvre qui est prête à être lancée. Elle serait bénéfique au niveau économique, en augmentant fortement le nombre d'emplois dans le département. Mais aussi sur le plan médical, elle permettrait, par la production du cannabis thérapeutique, d'améliorer la qualité de vie des patients assujettis à des pathologies aux douleurs aiguës, voir chroniques. »